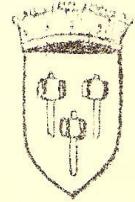
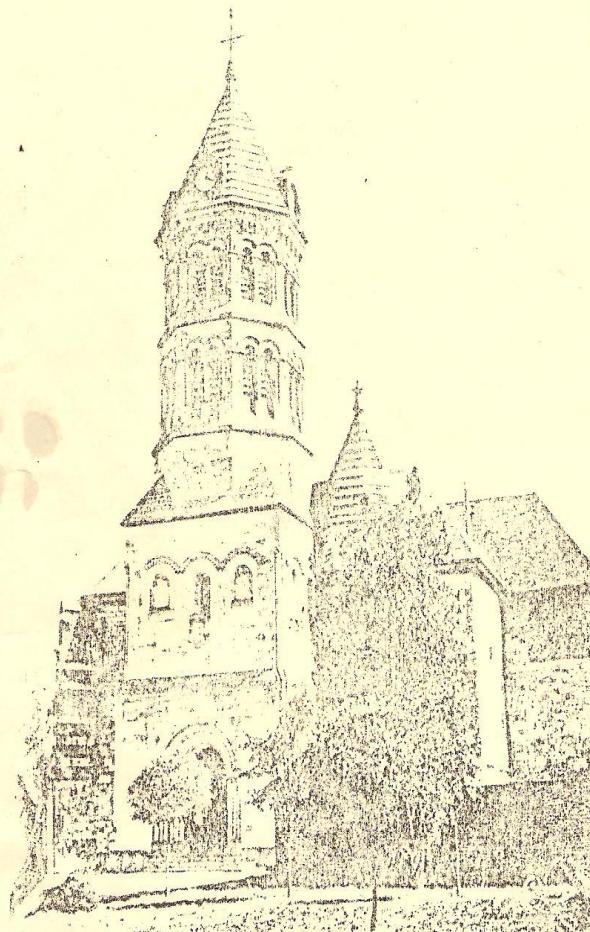


NOTRE VILLAGE



BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE

3 dernières pages
Babeuf

En ce début d'une nouvelle année, il est bien normal que votre Maire formule à l'intention de tous ses administrés et des lecteurs de ce bulletin ses voeux de bonheur et de santé, mais aussi qu'il exprime le souhait de voir se réaliser les espoirs et les désirs personnels de tous en particulier des plus déshérités.

De tous ceux qui espèrent vivre avec plus d'aisance, trouver du travail, être en meilleure santé, se sentir moins seul, rencontrer plus d'amour en un mot retrouver l'espérance.

Bien sûr avec leurs modestes moyens vos responsables communaux essayent de vous aider et tout au moins de travailler pour plus de justice et de compréhension vis-à-vis de tous.

Pour cela, ils ont besoin d'un climat de concertation et de confiance réciproques avec vous c'est pourquoi votre aide, vos suggestions même vos critiques éventuellement si elles sont constructives nous sont utiles et bien souvent nous ont aidé à trouver des solutions aux problèmes communaux.

En faisant le point sur l'année écoulée et en vous faisant part de nos projets 1980, j'espère que vous sentirez que chacun d'entre vous est concerné personnellement et qu'aucun de vous ne doit se sentir à l'écart de la vie du village.

L'année 1979 a vu en particulier la vente de tous les terrains des deux lotissements prévus par la commune à l'emplacement de l'ancienne gare et sur la route de Tertry. Il est bien évident qu'en vendant des terrains viabilisés à 18 Frs le m² (+ frais de branchement d'eau facturés par le Syndicat d'eau Monchy-Tertry) un prix plus que raisonnable eu égard aux prix pratiqués par ailleurs, le but de la commune n'était pas de réaliser des bénéfices, mais de rendre service à des acquéreurs de situation modeste et d'augmenter raisonnablement la population du village.

De même l'opération réalisée par la commune dans le quartier de la gare a permis d'aider quelques particuliers en leur permettant d'acquérir à des conditions exceptionnelles de petites parcelles de terrains ou même leur maison comme ce fut le cas pour Madame DODRE, qui mère de famille méritante, risquait de perdre son logement.

Une autre intervention de la commune pour aider au relogement de personnes particulièrement défavorisées, déjà évoquée dans le précédent bulletin a été menée à bien ces derniers mois, celui de Madame VASSEUR

La démolition de l'ancien baraquement au centre du village va maintenant permettre d'aménager un espace vert tel que l'a souhaité le Conseil Municipal.

Un plan d'aménagement du terrain en espace vert et aire de jeux a en effet été soumis au Conseil régional de Picardie qui a l'occasion du "Concours 1979 pour l'amélioration du cadre de vie" a accordé à la commune une subvention de 11.668 Frs. L'appui d'André AUDINOT nous a été très utile en l'occurrence et nous l'en remercions vivement.

Le projet prévoit : un nivellation général par l'entreprise Secret avec reprofilage en pente douce vers le fossé d'écoulement des eaux au nord du terrain; abattage de quelques peupliers pour implantation d'un petit terrain d'entraînement pour le club de foot et servant d'aide de jeux pour les jeunes. Le tout entouré d'une haie de charmille et de plantations d'arbres et d'arbustes.

Les membres du Conseil municipal présents lors de l'étude sur place de ce projet se sont également arrêtés au Monument aux Morts où ils ont étudié sur place, avec le Délégué régional à l'environnement et Monsieur TAYON paysagiste l'aménagement de ladite place.

Trois chênes rouges d'Amérique, arbres dont l'aspect majestueux et le feuillage particulièrement adapté au cadre, remplaceront avantageusement les acacias trop fragiles qui en partie morts avaient dû être abattus.

Comme les abords du monument devront être dégagés profondément sur plusieurs mètres de large pour désoucher les racines d'acacias, l'asphalte sera remplacé sur trois côtés par un dallage engazonné dans les joints, qui outre son aspect esthétique laissera l'eau s'infiltrer.

En ce qui concerne les plantations communales, des travaux d'élagage de peupliers très importants et spectaculaires ont été réalisés fin Octobre début Novembre. Près de dix hectares ont été élagués par l'entreprise Blin d'Anizy le château dans l'Aisne avec une parfaite connaissance de ce travail. Par ailleurs, des ventes d'arbres sont prévus dans les premiers mois de 1980 avec adjudication réalisée par le Centre départemental de gestion forestière.

Autre réalisation importante de cette année 1979 la réfection complète, intérieure et extérieure du château d'eau de Douvieux décidée par le Syndicat d'eau Monchy-Tertry.

La facture de l'entreprise Genissiat (après adjudication réalisée par le Génie rural) 160.000 Frs T.T.C. est en rapport avec le gros travail de remise en état après plus de cinquante ans de bons et loyaux service sans aucun frais. Souhaitons ne plus avoir d'autres frais au réservoir avant cinquante ans, de toutes façons les responsables actuels n'en auront plus le souci à cette époque là...

La rentrée scolaire de Septembre a vu de nouveau cette année des changements importants au sein du Corps enseignant.

Madame DEVILLERS venant de Péronne a pris la classe de Monsieur HAPPE C.M.I.-C.M.2. et également la Direction des cinq classes de notre regroupement pédagogique.

Madame PAVLUC remplaçant Monsieur DEGHERS en arrêt de longue maladie.

LA VIE DU VILLAGE AU 2ème SEMESTRE 1979

La réunion du Conseil municipal du 10 Juillet et la journée du 14 Juillet ont été déjà évoquées dans le bulletin municipal de Juillet.

Plusieurs réunions du Syndicat d'eau ont eu lieu plus spécialement pour les travaux au chateau d'eau le 18 Juillet, le 28 Septembre, le 9 Octobre, le 18 Octobre, le 22 Novembre et le 11 Décembre. (Compte administratif et budget supplémentaire).

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

. Le 14 SEPTEMBRE

- Remise en état de l'éclairage de l'Eglise, installation rénovée des lustres.
- Travaux au logement de Madame DEVILLERS à l'école, devis de peinture de Monsieur TOSCANO (malgré de nombreux rappels les travaux ne sont pas encore exécutés à ce jour).
- Etude de travaux de voirie, devis sollicités.
- Acceptation d'un nouvel horaire du bureau des P.T.T. de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (au lieu de 15 heures à 18 heures).
- Remplacement comme femme de service de Madame Antoinette VARLET. Madame VARLET qui vu sa situation familiale actuelle va maintenant travailler à temps complet à l'usine Bonduelle et doit cesser ses fonctions de femme de ménage de la Mairie, écoles et Foyer rural au 1er Octobre.

Le Conseil municipal après avoir publiquement rendu hommage aux services rendus à la Commune, avec ponctualité et excellente conscience professionnelle par Madame VARLET décide de la remplacer par Madame Paul CHASSAGNOUX pour les écoles et la Mairie et Madame Pierre LEROUX pour le Foyer rural avec en particulier responsabilité de la vaisselle (que le Conseil municipal a décidé par ailleurs de compléter pour pouvoir prévoir plus de 100 couverts).

- Indemnité de gardiennage de l'Eglise.

Une augmentation du plafond de l'indemnité allouée au Prêtre résidant dans la paroisse venant d'être autorisée par la Préfecture, le Conseil municipal décide de la répercuter entièrement.

- Monsieur le Maire avise le Conseil municipal d'un projet de lotissement des Etablissements Bonduelle, sur la route de Tertry au lieu dit La Cabourerye entre le lot communal et les marais.
- Plusieurs questions diverses sont ensuite évoquées concernant surtout des améliorations d'équipement ou du bon fonctionnement des Services municipaux.

LE SAMEDI 25 OCTOBRE

Le Concert organisé en collaboration avec Monsieur l'Abbé PLANQUE pour le 50ème anniversaire de la restauration et de la Consécration de l'Eglise St-Pierre de Monchy fut une complète réussite.

Après la messe et le rappel historique de la vie de notre église depuis le IIème siècle par Monsieur le Curé eut lieu un concert d'orgue et d'instruments à cordes avec le concours de Monsieur Gérard LOISEMANT, titulaire des grandes orgues de la cathédrale d'Amiens, Mademoiselle Gwenaelle ROUSSELY, harpiste et Monsieur Jedzimir VUJICIC, violoniste.

Ce Festival du Souvenir permit de rappeler les noms des bienfaiteurs et des bâtisseurs de notre église entre 1924 et 1929 sous la direction de Monsieur QUICAMPOIX architecte; oeuvrèrent : l'entreprise RONCARI pour le gros oeuvre, l'entreprise CHASSAGNOUX pour la couverture, les artisans de Monchy, Messieurs PRESTEL maréchals-ferronniers, Monsieur MARCHANDISE menuisier et ses compagnons : Messieurs NOLLANT et MANGOT. Monsieur Raoul GRU étant Maire et Président de la Coopérative de reconstruction de l'Eglise et Monsieur PERDRIX Président du Conseil paroissial.

Cette manifestation permit aussi de fêter la consécration officielle reçue quelques jours auparavant par la Commission départementale des Monuments historiques du classement à l'inventaire, de l'ensemble des vitraux de GRUBER.

L'éclairage intérieur rénové, et l'éclairage extérieur par projecteurs le tout réalisé par Jacques PRESTEL mirent en valeur la beauté de notre église pour laquelle nous pouvons ressentir une légitime fierté.

LE 11 NOVEMBRE

Cérémonie d'anniversaire de l'Armistice de 1918 suivie selon la tradition du repas des Anciens.

A cette occasion furent fêtées les Noces de Monsieur et Madame Jean DUPARCQ.

Monsieur le Maire eut le plaisir de rappeler à cette occasion les cinquante ans de vie commune de Monsieur et Madame Jean DUPARCQ. Leur mérite d'avoir élevé 10 enfants et de la place importante qu'ils ont occupé pendant de longues années dans leurs responsabilités dans notre village avec un dévouement et une générosité que tous ont encore en mémoire.

Monsieur DUPARCQ en particulier ayant été Maire de Monchy pendant 18 ans et responsable pendant l'occupation et à la libération d'un groupe local de Résistance, affilié aux Forces Françaises de l'Intérieur.

LE 15 DECEMBRE

Le Conseil d'Ecole, comprenant les maîtres, les représentants du Syndicat interscolaire et les parents d'élèves, réuni en Assemblée ordinaire le 15 Décembre 1979, a étudié tous les problèmes concernant la vie scolaire qui sont de son ressort.

Il s'est penché en particulier sur la situation créée par certains élèves indisciplinés, qui créent une ambiance néfaste au bon fonctionnement de l'Ecole publique.

Une intervention a été faite auprès de l'Inspecteur primaire pour trouver une solution permettant de retrouver la discipline nécessaire à un bon climat, au respect dû aux maîtres et à une meilleure camaraderie entre les enfants.

Le Conseil souhaite que certains parents d'élèves ne favorisent pas l'indiscipline en soutenant leurs enfants lorsqu'ils commettent des fautes qui sont normalement répréhensibles.

De la sorte avec la bonne volonté de tous l'Ecole publique du Syndicat interscolaire doit continuer à donner satisfaction tant aux enfants qu'aux parents et aux maîtres.

REUNIONS DIVERSES EN FIN D'ANNEE

Bureau d'aide sociale qui s'est occupé en particulier en votant son budget supplémentaire des attributions hivernales de charbon ou fuel aux personnes de plus de 70 ans non imposées sur le revenu et ne vivant pas sous le même toit qu'une personne imposée elle-même; et du colis de Noël distribué par les membres du Bureau d'aide sociale à tous les anciens entre Noël et l'An.

Syndicat interscolaire Monchy-Tertry-Devisé - 10 Décembre Vote du compte administratif 1978 et du budget supplémentaire 1979.
Etude du projet de maternelle.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE

- Compte administratif 1978
- Budget supplémentaire 1979
- Voirie, bordures de trottoirs
- Aménagement des abords de l'Omignon
- Aménagement de la place du Monument aux Morts.

Ces deux derniers chapitres ayant eu leur conclusion lors d'une visite sur les lieux fin Décembre évoquée en début de ce bulletin.

Concernant les bordures de trottoirs le principe d'un projet d'ensemble a été adopté par le Conseil Municipal.

Après réalisation d'un renforcement de canalisation d'eau et de poses d'une bouche à incendie à Méréaucourt, route de Devisé.

Pose de bordures avec trottoirs en tout venant :

- 1) du carrefour de Méréaucourt jusqu'à la fin du lotissement de la Terrière
- 2) Route de Vraignes et route de Tertry jusqu'aux dernières maisons.
- 3) Tout le quartier de l'ancienne gare avec assainissement des eaux de pluie envoyées dans le collecteur déjà installé.

Devis sera demandé aux Ponts et Chaussées avec adjudication amiante envisagée. Possibilité de prêts importants par le SIVOM.

Questions diverses

Entre autres : deux lampes d'éclairage public seront installées en extension au réseau existant route de Vraignes et route de Douvieux en attendant l'achèvement des constructions aux deux lotissements pour un complément de réseau.

Fermeture de la pêche au 31 Décembre et commande importante d'alevins au Domaine de Caulaincourt.

ARBRE DE NOËL 23 DECEMBRE

Après un spectacle très apprécié par la troupe de marionnettes "chés Cabotans d'Amiens", distribution de jouets à plus de 200 enfants de moins de 14 ans et tombola au profit du club de l'Omignon.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous pensons que la majorité des contribuables de Monchy (étant donné le peu de réactions entendues) ne s'est pas aperçu d'une chose assez incroyable au niveau des impôts locaux payés en Novembre dernier.

Ceux qui suivent d'assez près leur comptabilité, ont dû avoir l'agréable surprise de voir tous les impôts dus sur la Commune (taxe d'habitation, impôts fonciers batis et non batis et taxe professionnelle) en baisse de 12 à 15% sur l'an dernier.

Ceci a même surpris vos responsables municipaux qui... avaient voté (au budget primitif 1979) une hausse de 11,45% d'impositions directes sur 1978.

Aucune explication n'a pu nous être donnée auprès du Centre des Impôts de Péronne. Monchy étant la seule Commune de l'arrondissement où une semblable baisse s'est produite.

Seule la Direction des Services fiscaux de la Somme (Service de bases) pourrait nous éclairer à ce sujet, mais nous préférions rester dans une discrète ignorance à laquelle il sera toujours temps par la suite d'apporter plus de lumière...

DON DU SANG

Les prochaines collectes du Sang dans la Commune auront lieu les après-midi du Mercredi 16 Avril et du Lundi 8 Septembre.

RESPECT DES BIENS COMMUNAUX.

Nous faisons de nouveau appel à certains habitants de village - après les précédents avertissements pour le respect du patrimoine de tous : au cimetière, à la décharge municipale, etc - pour que cessent les déprédatations faites un peu partout pour le plaisir de nuire :

Par exemple aux vestiaires du terrain de foot, des carreaux ont été cassés en de nombreuses occasions, des personnes s'y sont introduites le soir ont allumé l'électricité et les radiateurs électriques etc...

- d'autres ont cassé ailleurs des arbustes ou des fleurs appartenant à la Commune ou à des particuliers.

Le garde municipal a reçu mission d'effectuer une surveillance spéciale; plainte a été déposée à la gendarmerie et nous n'hésiterons pas à poursuivre en justice les coupables. Respectez ce qui est le bien de tous.

AVIS AUX JEUNES DESIREUX D'ANIMER DES SOIREEES,
DES CEREMONIES, ETC...

A la demande de certains jeunes de Monchy, l'équipe d'animation du Foyer Rural se propose d'organiser des cours de guitare et aimerait connaître le nom des personnes intéressées par ce genre d'activité.

Ce papillon est à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 31 Janvier 1980

Mr. ou Melle
participera aux cours de guitare

et peut se rendre libre

-O- le Mercredi après-midi

-O- le Samedi après-midi

-O- le Mercredi après-midi ou le samedi après-midi

(cocher la mention nécessaire)

NOS SOCIETES LOCALES

MONCHY AC. FOOTBALL.

Premier parcours satisfaisant pour l'ensemble des équipes aux moyens assez limités cette année. Le nombre de licenciés juniors et seniors cette année, ne nous a pas permis d'assurer l'engagement de l'équipe C.

En seniors, l'équipe A s'est retrouvée en tête du championnat après les 2/3 des matches allers. La fatigue et quelques blessures l'ont fait rétrograder à la 3ème place. Elle garde donc toutes ses chances d'accéder à la division supérieure. Quant à l'équipe B, elle se maintient en milieu de tableau de son groupe malgré les changements incessants qu'elle subit chaque Dimanche.

En ce qui concerne les jeunes, les cadets 5ème de leur groupe à mi-parcours, peuvent terminer le championnat à la 3ème place s'ils perséverent dans leur effort. Les minimes, après un début laborieux, progresse doucement et commence à gagner leur match.

L'entraînement qui a cessé début Novembre faute d'éclairage, pourra reprendre après les fêtes de l'An; quatre lampes d'une puissance de 1000 watts seront installées à l'entrée du terrain.

Courage à tous et bonne et heureuse année pour 1980.

ANCIENS COMBATTANTS.

Allocution prononcée au Monument aux Morts le II Novembre 1979.

"En ce II Novembre 1979, nous célébrons le 61ème anniversaire de l'Armistice de 1918 qui mit fin à la guerre commencée le 2 Août 1914 contre les Allemands. 1500.000 tués du côté français : dont 30 de Monchy-Lagache; 10 départements détruits : a 100% dans notre secteur occupé pendant quatre années par les troupes du Kaiser; des deuils irréparables; la fin d'une époque. L'avenir paraissait assuré, tout le monde à la joie du retour de la Paix et de la Liberté retrouvées. Hélas ! il fallut remettre ça le 2 Septembre 1939; 21 ans après et à nouveau aussi longtemps, jusqu'au 8 Mai 1945. Les Fils des tués de 14/18 et des Rescapés à leur tour durent remettre l'uniforme pour affronter le même ennemi, surpuissant avec ses engins mécaniques, nous a vaincu, occupa la France entière; des Morts et des destructions incalculables. Sans le secours des Anglais, des Russes et des Américains Alliés, nous auraient imposés définitivement leurs lois et nous auraient tenus en servitude. Que de larmes, que de deuils, que de souffrances ! Aujourd'hui depuis une nouvelle génération de moins de 50 ans a aussi connu les décolonisations : l'Indochine, l'Afrique du Nord. Ces temps sont révolus, souhaitons pour toujours.

"C'est pour nous souvenir, qu'en ce II Novembre, nous avons voulu glorifier les états de service de Ceux qui ont participé pendant leur jeunesse, avec leur chair et leur sang à ces sacrifices pour la Mère Patrie et auxquels nous sommes fiers de remettre les croix de Combattants et de reconnaître bien modestement leurs mérites.

Ensuite de quoi a été remis les II Croix par Raymond FRANCELLE et Hubert FRANCOIS.

Les trois acacias délabrés autour du Monument ont été coupés; ils seront remplacés en 1980 par trois chênes pourpres. Le déplacement du Monument avait été envisagé, mais le Conseil Municipal a décidé le statu quo.

L'Assemblée générale annuelle aura lieu le Jeudi 31 Janvier prochain à 20 heures 30. Nous organisons le bal de la Mi-Carême le Samedi 15 Mars au Foyer rural avec l'Orchestre "Les SOUNOS".

Nous ramasserons les verres vides le Samedi 29 Mars.

Nous projettons un voyage en car vers les plages de débarquement et peut être jusqu'au Mont-Saint-Michel le 1er Juin ?

En cette veille de début d'année, nous formons tous nos voeux de bonheur pour 1980; puisse le spectre de la guerre s'éloigner à jamais !

JUDO-CLUB.

Notre saison de judo a débuté le 19 Septembre en recevant une quinzaine de nouvelles inscriptions.

Il est à noter que notre Club ainsi que ses activités intéressent de plus en plus les jeunes et aussi les adultes de notre village ainsi que les bourgs environnants.

L'extension de notre tatamis a été profitable et justifiée car nous avons maintenant une soixantaine de judokas qui sont toujours aussi assidus et persévérandts.

Le fruit de notre soirée de judo 78/80 servira encore une fois à s'équiper en matériel, s'agrandir et subvenir aux frais de gestion.

Nous remercions tous les commerçants et personnes qui nous ont beaucoup aidé à la réalisation de notre soirée.

Je remercie particulièrement tous les membres et professeurs de notre Club qui ont conservé tous leur dynamisme durant maintenant trois années de succès.

Le Comité du Judo Club de Monchy-Lagache vous présente leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

CLUB DE L'OMIGNON.

Depuis 1975, 90 Clubs ont été créés dans la Somme.

Depuis 1977, l'Union Départementale des Clubs Ruraux du 3ème Age est le lieu entre tous les Clubs Ruraux dispersés dans le département. Regroupant 5.300 Adhérents, elle veut les aider "à mieux aller de l'avant" en développant des activités destinées : à permettre le maintien à domicile des retraités; à favoriser la participation des retraités à la vie de leur village et à l'installation d'un climat de confiance.

La réunion intervillage, interclub avec Croix et Y le 2 Octobre et le 13 Novembre, nous a permis de mieux connaître nos plus proches Voisins et de sympathiser.

Notre Club a été favorisé d'organiser la tombola à son profit lors de l'Arbre de Noël offert par la Commune le 23 Décembre 1979.

Il en profite pour remercier vivement les Commerçants généreux et les Bénévoles qui se sont dépensés pour vendre des billets et offrir des lots. Le résultat est là pour nous donner satisfaction.

L'Assemblée Générale aura lieu le Mardi 8 Janvier prochain avec la présentation du budget : les recettes et les dépenses et toutes questions diverses; un voyage en car pourra être prévu dans le courant de l'été.

Pour mémoire, nous rappelons notre voyage le 9 Juillet 1979 dans la Vallée de la Seine à partir de Rouen, des Abbayes Normandes entre autres du Bec Hellouin, du pont de Tancarville et notre visite en Septembre des usines Bonduelle à Estrées.

Au début de l'année 1980 (date non encore fixée) nous remémorerons dans une Messe Dominicale le souvenir de nos Disparus précédents et plus spécialement ceux de l'année 1979 : BOURBIER Raphaël, VARLET Raymonde, CHASSAGNOUX Louis, CHATELAIN Ange et HERY.

Nous remercions la Municipalité de sa subvention, sans oublier le bouquet de 11 Novembre toujours très suivi.

Nous assurons tout Monchy de nos meilleurs voeux pour 1980.

GRACCHUS BABEUF - L'UN DES PLUS ILLUSTRES
ENFANTS DE MONCHY.

Bien peu de lecteurs de notre bulletin municipal connaissent sans doute le nom de notre illustre concitoyen et pourtant c'est probablement le seul qui ait une renommée nationale et même internationale.

Le dictionnaire désigne ainsi BABEUF - (François-Noël dit Gracchus) - théoricien et révolutionnaire français, né à St-Quentin en 1760 mort à Vendôme en 1797.

En réalité si Gracchus BABEUF est bien né, par hasard, à St-Quentin où il fut baptisé le 24 Novembre 1760, ses parents étaient originaires de Monchy où ils avaient vécu dans une nombreuse et très ancienne famille de notre village.

Une exposition organisée à Amiens, en 1979, au Musée de Picardie sur la Révolution et une autre à Roye (où BABEUF commença sa carrière de révolutionnaire et de philosophe d'une doctrine socialiste mondialement connue très utopiste appelée par la suite "babouvisme"), ont rappelé récemment la mémoire de notre concitoyen.

A vrai dire, il ne devrait pas être inconnu des habitants de Monchy puisqu'une rue y porte même son nom, celle qui descend du Foyer rural vers la rue des vaches menant à l'étang communal, ce qui laisse supposer que c'était la rue où habitait sa famille qui avait encore des descendants à Monchy au début de ce siècle.

Madame VANHOEGARDEN de Mons-en-Chaussée qui s'intéresse beaucoup au folklore et à l'histoire locale nous a permis de retrouver les origines de Gracchus BABEUF, nous la remercions vivement. Mais par ailleurs les archives de Monchy qui remontent aux années 1690 et des quantités d'ouvrages sur la vie et la philosophie de BABEUF permettent de bien situer le personnage en Picardie.

LES ORIGINES DE GRACCHUS BABEUF.

La vie seule du Père de Gracchus BABEUF, Claude BABEUF est un vrai roman d'aventures que nous évoquons tout d'abord dans ce bulletin réservant la vie et la philosophie de son fils Gracchus pour le bulletin suivant.

Né à Monchy le 2 Février 1712, Claude BABEUF, était le fils d'Antoine BABEUF et de Marie LONGUET qui eurent de nombreux autres enfants dont plusieurs décédés en bas âge.

Ce Claude BABEUF dut sans doute de bonne heure quitter son village et sa famille car il embrassa tôt la carrière militaire et entra à la Compagnie d'Estrade au Régiment de Dauphin-Etranger-Cavalerie.

Puis pour une cause que nous ignorons, il déserta et prit du service dans les troupes de Marie-Thérèse d'Autriche (mère de Marie-Antoinette future Reine de France) et cela "par enthousiasme chevaleresque et afin de soutenir la cause d'une jeune princesse dont on voulait dépourrir les enfants".

Il parvint au grade de major sous le nom de l'EPINE-BABEUF. Plus tard Marie-Thérèse l'aurait récompensé de son dévouement en lui confiant la garde et l'éducation de ses enfants.

Il enseigna à l'archiduc Léopold d'Autriche (frère de Marie-Antoinette) l'art de la guerre. Désirant rentrer en France, il sollicite à sa grâce et le 26 Février 1755, il obtient des lettres du roi lui faisant remise de la peine qu'il avait encourue comme déserteur.

Il exerçait alors les fonctions d'Employé des fermes (collecteur de l'impôt appelé "la gabelle") à Morcourt-sur-Somme.

A 60 ans, il épouse une jeune fille de 20 Ans Marie-Catherine ANCERET de la paroisse de Cerisy dont il eut une nombreuse postérité dont le célèbre Gracchus.

Peu de temps après cette naissance, Claude BABEUF perdit son emploi et il dut probablement à cette époque là, entrer au village pour y travailler à la terre et s'occuper de l'éducation de son fils "qui grâce à Lui en sut beaucoup plus que les enfants de sa condition".

Ce fils François-Noël (dit plus tard Gracchus) quitta à 14 ans la maison paternelle pour entrer chez un Commissaire-terrier qui lui apprit l'arpentage. Il était alors à Flixecourt chez Monsieur HULLIN; son patron content de son travail lui promit trois livres par mois comme appointement.

Le commis s'empresse d'annoncer cette nouvelle à sa famille et de faire part à son Père des démarches que devait entreprendre son patron pour obtenir sa réintégration dans les fermes.

Mais Claude ne vit pas ses espérances se réaliser. Il tomba malade et sentant sa fin prochaine, le vieux-major réunit ses enfants, puis à l'aîné François-Noël à celui qui devait être un jour le terrible Gracchus. Il tint ce langage :

"Mon fils je vais quitter cette vie, je sens que mes forces vont s'éteindre, le seul regret qui accable mes derniers moments c'est de laisser des enfants si jeunes, mais vous me suppléerez et c'est ce qui adoucit l'amertume de mes douleurs.

Voici le seul trésor que je puis vous laisser : c'est le grand Plutarque sa lecture a fait toute la joie et les malheurs de ma longue et pénible carrière.

C'est à vous de choisir parmi la vie des hommes de l'Antiquité le rôle que vous désirez suivre ... jurez donc sur cette épée qui n'a jamais été que dans la voie de l'honneur, de ne jamais abandonner les intérêts du peuple et de verser jusqu'à la dernière goutte de votre sang pour l'éclairer et défendre ses droits méconnus".

"Je le jure et je prends l'engagement à la face du ciel d'être digne d'un tel Père".

Quelques instants après, le vieux-major expirait au milieu des bras de sa famille éplorée.

François-Noël (Gracchus) nous a laissé de son Père le portrait suivant "cet homme fier comme un Castillan, se croyait riche et heureux malgré sa profonde misère; il n'allait jamais au cabaret, mais aux grandes solennités, il endossait son brillant uniforme qu'il avait conservé, un chapeau galonné d'or et à panaches et ceignait alors suivant les circonstances, ou sa rouillarde en forme d'épée, suspendue à un long baudrier, ou sa Rollande qui était un sabre énorme par son volume et sa largeur et qu'il maniait encore facilement."

On rapporte que lorsque l'empereur d'Autriche Joseph II après avoir visité la famille royale et plusieurs de nos provinces sous le nom de prince de Falkenstein, rentra dans ses Etats, il passa par la Picardie et se rappelant de son major, l'EPINE-BABEUF dont il avait été l'élève, il exprima le désir de le voir; mais le vieux-major, l'illustre enfant de Monchy-Lagache était mort...

Extraits de Fragments d'Histoire locale par Emile COET.
Imprimé à Péronne par E. QUENTIN en 1887.

LA POPULATION.

Etat civil

Naissances :	HE Céline	13 Juillet
	MANTAUXT Frédéric	5 Septembre
	SOCKEEL Claire	8 Septembre
	GRAIN Grégory	29 Novembre
Mariages :	JUBE Didier et NGUYEN Patricia	25 Août
	PIETTE Jean-Marie et PRESTEL Nicole	22 Septembre
Décès :	BOCHART Jean	16 Juillet
	BOCHART Roger	13 Août
	BOURBIER Raphaël	2 Octobre
	HERY Georges	II Octobre
	MABRIER Siméon	2 Décembre

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS.

Monsieur et Madame COLLIN-DOISY, Douvieux
Monsieur et Madame COYETTE-SCELLIER, Méréaucourt
Monsieur et Madame DEL RIO-TROCME, Méréaucourt
Madame et Mademoiselle DEVILLERS, Ecole
Monsieur et Madame GRAIN-DEVEAUX, Méréaucourt
Madame RENARD-CAPET Jacqueline, Quartier de la Gare
Monsieur et Madame SALVA-TOLLET, Café du carrefour à Méréaucourt.